

**Plan d'urbanisme**  
Plan 4  
Plan concept d'aménagement  
et de développement

- Zone d'aménagement différé 1 (ZAD)
  - Zone d'aménagement différé 2 (ZAD)
  - Piste cyclable
  - Artère à embellir
  - Secteur PPU
  - Point de vue et percée visuelle à conserver
  - Entrée de ville à revitaliser
  - Parc industriel
  - Pôle institutionnel
  - Parc écologique
  - Perméabilité de la route 173
- Limites**
- Cadastre
  - Limite municipale
  - Périmètre d'urbanisation
- Voies de communication**
- Réseau supérieur
  - Route locale
  - Route secondaire
- Infrastructures**
- Ligne de transport d'énergie
- Hydrographie**
- Cours d'eau
  - Lac et cours d'eau

Source :  
 • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme / Géomatics MRC Robert-Cliche  
 • Base de données topographiques du Québec (1:20 000)  
 © Ministère des Ressources naturelles, sous droits réservés, 2011  
 • Base nationale de données topographiques (1:50 000 des Ressources naturelles Canada, sous droits réservés, 2011  
 © Ressources naturelles Canada, sous droits réservés, 2011

Ce plan fait partie intégrante du Plan d'urbanisme  
 Authentifié ce jour \_\_\_\_\_  
 Michel Cliche, maire  
 Danielle Maheu, greffière

Date de révision	Amendement	Date de révision	Amendement

PRÉPARÉ PAR : SIBASTIEN DUMAS  
 BUREAU  
 DESSINÉ PAR : SAMUEL BOIVERT

